

ACTION PUBLIQUE

LETTRE DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°21 : Novembre 2006

La Sécurité Routière dans les Alpes de Haute-Provence

La violence routière : fatalité ou engagement



Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

sommaire

p 1

- La Sécurité Routière dans les Alpes de Haute-Provence
- La violence routière : fatalité ou engagement

p 2 et 3

- Les accidents de la route sur la période de 1998-2005
- Enjeux de la Sécurité Routière
- L'implication de tous, dans tous les domaines est indispensable

p 3 et 4

- Interview de Yves Blanchet
- Interview de Brigitte Weiss

ACTION PUBLIQUE

LETTRE DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS
LE DÉPARTEMENT
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Directeur de la publication :
Jacques MILLON, Préfet
des Alpes de Haute-Provence

Rédaction :
- Préfecture et Services déconcentrés de l'Etat
Coordination et Conception :
- Préfecture :
(Bureau du Cabinet et Service
Départemental des Systèmes
d'Information et de Communication)

Adresse Internet :
www.alpes-de-haute-provence.pref.gouv.fr

Photos :
- Préfecture
Imprimé par Arc-en-Ciel,
04000 Digne-les-Bains

Dépôt légal à parution
N° CPPAP : 1105 B05592
Tirage : 4000 ex

Malgré le renforcement de la réglementation, l'amélioration des infrastructures routières, la sécurité accrue des véhicules, et l'augmentation très importante des moyens de lutte contre l'insécurité routière, le nombre des victimes de la circulation reste très élevé.

Certes, depuis plusieurs années la violence routière recule, mais le pire serait de s'en satisfaire. Dans les Alpes de Haute-Provence, chaque mois apporte son lot de vies broyées. On compte, depuis le début de l'année, 26 morts sur les routes de notre département et plus de 220 blessés. Derrière la brutalité de ces chiffres, il y a une autre réalité, moins connue et pourtant tout aussi poignante. On ne parle pas souvent de ces familles brisées par la mort d'un proche, de ces existences mutilées par un traumatisme crânien ou une paraplégie. On ignore trop souvent la détresse de ces victimes.

Seule une prise de conscience massive, par les conducteurs, de certains facteurs d'aggravation des

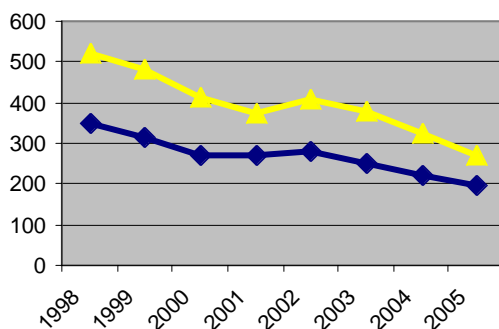
risques (vitesse, alcool, drogue...) peut aujourd'hui réduire le bilan des accidents de la route. Nous devons tous réfléchir à la prise en charge de cette terrible réalité.

C'est un combat qui place chacun d'entre nous devant ses responsabilités, individus, collectivités, associations et Etat. C'est un combat contre le malheur, contre la résignation. C'est un combat pour la vie, un combat pour le respect de l'autre, pour lesquels nous devons considérablement modifier notre attitude.

Vous pouvez compter sur mon engagement personnel dans ce combat, car les accidents de la route ne sont pas une fatalité et refuser la violence routière, c'est aussi renforcer la solidarité de la société en faveur des victimes de ces accidents.

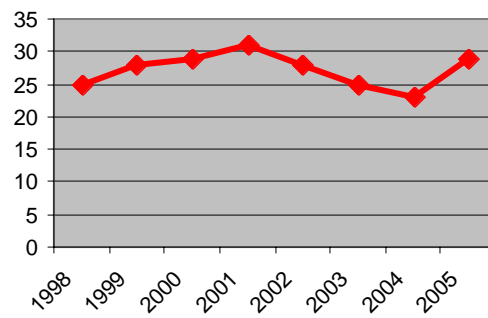
Jacques MILLON

Une rupture positive dans l'évolution du nombre des accidents et des blessés...



◆ Accidents corporels ◆ Blessés

...mais aucune variation du nombre des tués.



◆ Tués

Les accidents de la route sur la période 1998 - 2005

Le nombre de victimes de la route dans les Alpes de Haute-Provence n'a cessé de diminuer ces dernières années. Depuis 1998 ce sont 652 accidents corporels de la route qui ont été évités et 1147 personnes qui ont échappé à des blessures. Ce constat ne s'applique malheureusement pas au nombre de tués sur les routes qui reste stable à une moyenne annuelle

La typologie des accidents corporels : une vérité loin des idées reçues

◆ **Combien ?** : En moyenne : **20 accidents corporels et 30 blessés par mois, 1 tué toutes les 2 semaines.**

◆ **Où ?** : Sur **une route plate (70%), en ligne droite (60%), en rase campagne (66%)**... Un tiers sur des **trajets habituels** : domicile travail, domicile école, domicile courses. **70% des accidents se produisent à moins de 15 km du domicile "**

de 27. Parmi ces victimes, la part de **conducteurs de deux roues** est particulièrement importante. Dans la quasi-totalité des accidents corporels, il a pu être déterminé au moins une cause liée au comportement du conducteur : vitesse inadaptée, non-respect d'une règle du code de la route, alcoolémie, non-maîtrise du véhicule.

◆ **Quand et comment ?** : En plein jour (74%), par conditions météo normales (85%), sur route sèche (84%)...41% des accidents mettent en cause **un seul véhicule** et occasionnent 51% des tués. 27% des véhicules accidentés heurtent un obstacle fixe

◆ **Qui ?** : 23% des tués avaient **moins de 24 ans**, 3 victimes sur 4 **résidaient dans le département.**

Période analysée : 2001-2005

Enjeux de la sécurité routière dans le département

Les conduites à risques, en particulier chez les jeunes de 18 à 24 ans, représentent un enjeu majeur pour la sécurité routière dans les Alpes de Haute-Provence. Ces conduites concernent principalement :

Les deux roues : Plusieurs opérations ciblées ont été menées depuis le début de l'année.

La consommation d'alcool au volant : Les contrôles d'alcoolémie ont permis de relever 789 alcoolémies positives depuis le début 2006, soit une augmentation de 27% par rapport à 2005.

Action des services	De janvier à octobre 2006
Nombre de dépistages de l'alcoolémie pratiqués	63 196
● Nombre de dépistages d'alcoolémie positifs	789
Nombre de P.V. établis pour excès de vitesse (hors radars automatiques)	7 161
Nombre d'excès de vitesse constatés par les radars automatiques (fixes et mobiles)	30 934
Nombre de rétentions immédiates du permis de conduite	336
● Dont suite à alcoolémie excessive	147
● Dont suite à excès de vitesse	66
● Dont suite à prise de produits stupéfiants	5

L'excès de vitesse : La mise en service en 2006 de nouveaux dispositifs de contrôle-sanction automatisé, a permis de sanctionner 29.558 infractions à la vitesse au 31 septembre 2006. Hors radars automatiques, 7.161 infractions ont été relevées au 31 octobre 2006, contre 6242 pour la même période de 2005, soit une hausse de 14,72%.

La réponse des autorités :

Les services de police et de gendarmerie ont augmenté de manière significative leur présence au

Le samedi soir,
éclatez-vous sur la piste de danse,
pas sur le goudron.



bord des routes. L'ensemble de ces contrôles a donné lieu à **336 rétentions immédiates de permis de conduire** soit une hausse de 66,34%, dont 43,75% pour alcoolémie excessive. Sur les 10 premiers mois de 2006, la Préfecture a procédé à **l'annulation de 40 permis** de conduire pour défaut de points contre 51 pour l'ensemble de l'année 2005. Concernant l'ensemble des limitations du droit de conduire prononcées sur cette période par la Préfecture, ce sont **408 suspensions** qui ont été effectuées, contre 268 sur la même période de 2005, soit une augmentation de 52,23%.

Alcoolémie

Malgré une répression continue, 789 contrôles d'alcoolémie se sont encore révélés positifs depuis le début de l'année, soit plus d'un sur 100, mais surtout, l'alcool est à l'origine de 3 accidents mortels ayant causé 4 morts.

L'implication de tous, dans tous les domaines, est indispensable

◆ Les administrations de l'Etat se mobilisent :

La préfecture : c'est sous l'égide du chef de projet sécurité routière, le Directeur des services du Cabinet du Préfet, que sont réalisés les différents plans destinés à améliorer la sécurité routière (plan de contrôle routier, plan départemental d'action de sécurité routière)

La préfecture **donne l'impulsion et coordonne** les actions menées par les acteurs de la sécurité routière, communique, éclaire les événements ou les campagnes, organise des actions, comme la semaine de la sécurité routière des services de l'Etat, au mois de juin dernier. Les campagnes, organise des actions, comme **la semaine de la sécurité routière des services de l'Etat**, au mois de juin dernier.

L'Education nationale de par son rôle éducatif, s'investit dans la sécurité routière sous plusieurs formes : chaque collège et lycée du département dispose d'une **personne référente sécurité routière** et un responsable départemental coordonne leurs actions, notam-

ment sur **la préparation et les épreuves de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière** ; une **harmonisation des règlements intérieurs** des établissements est en cours pour inviter les élèves à se munir d'un **casque** quand ils viennent à bicyclette ; et l'enseignement primaire est impliqué dans le cadre de l'opération "permis piéton pour les enfants " lancée par la Gendarmerie Nationale.

La Direction Départementale de l'équipement, particulièrement sensibilisée à la sécurité routière, son cœur de métier, et dotée d'un parc automobile important, a déjà mis en place des actions de formation en direction de ses personnels.

Ces formations sont actuellement proposées aux agents de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, et des actions identiques seront développées dans les autres services.

◆ Les collectivités territoriales s'impliquent :

La mobilisation des collectivités locales est primordiale pour que s'inscrive dans le long terme la baisse des accidents mortels enregistrée depuis 2002 en France, année du lancement, au plus haut niveau de l'État, d'une politique volontariste de lutte contre l'insécurité routière.

Dans le cadre de la charte de partenariat pour la sécurité routière, signée entre le délégué interministériel à la Sécurité routière et le président de l'Association des

maires de France, chaque conseil municipal du département a été invité à désigner en son sein, courant 2006, un **correspondant Sécurité routière**.

Des réunions d'arrondissement ont été organisées par la préfecture en septembre et octobre, auxquelles ont participé plus de la moitié des communes du département. **Cette mobilisation se poursuivra à travers la déclinaison, au niveau départemental, de la charte de partenariat.**

◆ Les associations s'engagent :

Le regard de la Prévention Routière : " le travail va porter ses fruits... "



Yves Blanchet, Directeur départemental de la Prévention routière, répond à nos questions.

Action publique : M. Blanchet, vous êtes passionné par votre métier. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Yves BLANCHET : Le combat contre l'insécurité routière n'est pas encore gagné. Sur le plan national, l'objectif ambitieux consistant à passer sous la barre des 5 000 tués a été largement atteint. Au niveau du département, les résultats ne sont pas encore au rendez-vous, mais le travail va porter ses fruits : continuons. Il faut que chacun comprenne qu'il s'agit de sauver des vies et d'éviter de véritables drames familiaux : en 2005, les accidents de la route ont fait quelques 3 200 orphelins de moins de 18 ans.

AP : Comment la prévention peut-elle éviter de tels drames ? Quel public ciblez-vous ?

YB : Il faut sensibiliser l'éventail de population le plus large possible sur les thèmes appropriés : les écoliers : piéton, vélo, ceinture de sécurité... ; les collégiens et les lycéens : deux roues, transports scolaires, alcool, drogue... ; les actifs dans les entreprises : vitesse, alcool, drogue, ceinture, portable, moto... ; les aînés : piétons, drogues (c'est à dire, surtout, médicaments)...

AP : Comment agissez-vous pour stimuler une prise de conscience ?

YB : Il faut expliquer que l'accident arrive surtout en ligne droite, par beau temps, lorsque la route est dégagée, et près de chez soi. Ce sont les situations où l'on est le moins attentif : et si le manque de vigilance était la première cause de mortalité ? Vous êtes-vous posé la question... du portable, de la fatigue, du stress au volant ?

AP : Tout semble simple, mais les résultats ne sont pas à la hauteur de nos espérances...

YB : Je disais en introduction " le travail va porter ses fruits, continuons... " j'aurais dû dire " Commençons ! ". Chacun doit s'investir, se sentir concerné par cette dangerosité routière. Mais ce n'est pas encore le cas. Je ne citerai qu'un seul exemple : les accidents de la route représentent la première cause de mortalité dans le monde du travail. Les entreprises semblent encore ignorer ce problème et les séances d'information, de sensibilisation sont rares. Il ne reste alors que la répression, bien malheureusement. Que faire d'autre ? Attendre ? mais après, c'est trop tard !
N'oublions pas : l'accident, ça n'arrive pas qu'aux autres. Si vous en êtes convaincu, vous participerez : en accrochant votre ceinture de sécurité, en respectant les limitations de vitesse, en éteignant votre portable...

Le regard des victimes : témoigner, sensibiliser...



Brigitte Weiss est Présidente de l'Association de familles de traumatisés crâniens (AFTC) et Présidente de l'Union départementale des associations familiales de Haute-Provence. Elle présente la démarche qui, à partir d'un texte écrit conjointement avec Béatrice, victime d'un accident de la route à l'âge de 17 ans, a conduit l'AFTC à réaliser le film " Et si c'était toi ? Et si c'était moi ? ", lequel sert de support dans le cadre des actions pour la sécurité routière auxquelles elle participe avec Béatrice...

Action publique : Comment utilisez-vous ce film, aujourd'hui ?

Brigitte WEISS : Le film est diffusé à de jeunes conducteurs ou à de futurs conducteurs, en introduction du témoignage de Béatrice. Elle raconte en direct son histoire, qui ne laisse jamais indifférent. Le film ne dure que 5 minutes, et laisse tout le temps aux lycéens ou aux collégiens pour réagir, s'exprimer, poser leurs questions.

AP : Comment réagit l'auditoire ? Quel genre de questions vous pose-t-on ?

BW : Eh bien voici, j'ai le compte-rendu d'une rencontre, écrit par Béatrice. Je vous lis quelques paroles de lycéens :

" Ce film, il est chargé d'émotions... "

- on a plus envie de le regarder qu'un film qui montre, avec des images trop réelles, la violence d'un accident... "

- Oui, parce qu'il est doux... Il n'y a pas de sang... "

- Quand c'est trop violent, ça fait trop mal, on préfère ne pas regarder, ne pas se sentir concerné... "

- Ce qui est profond surtout, c'est que c'est le blessé qui parle : on est bien obligé de se dire " et si c'était moi ? ... "

- Et les deux autres, ceux qui étaient avec toi dans la

Suivez les conseils ! si chacun fait un peu, c'est la vie qui gagne ! Le travail va porter ses fruits, j'en suis persuadé.

AP : Quels sont vos prochains objectifs ?

YB : La Sécurité Routière et la Prévention Routière ont organisé, le 25 novembre 2006, une action d'ampleur nationale : la " 3e nuit de l'opération Sam le Capitaine de soirée ". Dans chaque département, une discothèque a été désignée pour mettre en place l'opération. Ici, c'était à Aiglun, au 12 Chênes que s'est déroulé l'événement. Celui qui conduit, c'est celui que ne boit pas.

Je veux aussi en profiter pour faire la promotion du site www.priorite-vos-enfants.fr, destiné à l'éducation à la sécurité routière des enfants. Regardez-le, il est très bien fait !

voiture, qu'est-ce qu'ils ont eu ? ...

- Et quand on est un membre de la famille, comment vit-on cela ? "

AP : Quelle mission vous donnez-vous, avec ce vidéo-clip ?

B.W. : Je suis président de l'Association de familles de traumatisés crâniens pour faire entendre le besoin de prise en charge des blessés traumatisés crâniens graves dont 70 % sont dus aux accidents de la route. C'est un handicap nouveau, car la prise en charge médicale permet aujourd'hui aux blessés graves de rester en vie, même si le coma est profond et long. Au réveil, on ne sait pas si des séquelles subsisteront, mais plus le choc est violent, plus les séquelles invalidantes sont fréquentes et c'est lors des accidents de la route que les chocs sont les plus violents.

Je suis aussi présidente de l'Union départementale des associations familiales, qui représente toutes les familles du département. Le message que je souhaite faire passer : ce problème n'est pas l'affaire de quelques familles touchées par le handicap ; c'est l'affaire de toutes les familles ; toutes doivent être sensibilisées pour participer à la suppression de la violence routière.

Liens utiles :

Sites : www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr
www.alpes-de-haute-provence.equipement.gouv.fr : rubrique Circulation & Sécurité Routière
www.priorite-vos-enfants.fr
www.preventionroutiere.asso.fr